



BOURSES D'ÉTUDES 2024 – 2025

Université de Moncton : Bourse de la Fondation de la famille Arthur L. Irving

Les bourses de la Fondation de la famille Arthur L. Irving sont offertes aux élèves des provinces atlantiques qui auront obtenu leur diplôme d'études secondaires en juin précédant la première année d'inscription à l'Université de Moncton. Cette bourse ne peut être cumulée à la bourse d'excellence Roméo-LeBlanc, à une bourse d'accueil-mérite académique, à une bourse d'accueil-leadership ou à une bourse de mérite académique.

MONTANT :

Trois bourses d'une valeur de 10 000 \$ par année, renouvelables pour quatre ans

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Prévois t'inscrire à temps complet dans un programme offert dans l'un des trois campus de l'Université de Moncton ;
- Obtiendra son diplôme de fin d'études secondaires d'une école secondaire des provinces de l'Atlantique en juin 2025 ;
- Fais preuve d'engagement communautaire et de leadership ;
- Détiens une moyenne académique supérieure à la moyenne (80 % ou plus) en 10^e et 11^e années.

La sélection de la ou du titulaire se fera à la mi-février. Une présélection sera effectuée en tenant compte du rendement académique des candidates et des candidats, ainsi que de la qualité du leadership et de l'engagement communautaire.

PROCÉDURES :

Tu dois faire parvenir le formulaire par courriel à l'adresse suivante :

aidefinUMCM@umoncton.ca et les lettres de recommandation par la poste à

l'adresse suivante : Service des bourses et de l'aide financière
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB
E1A 3E9

DATE LIMITE : 15 janvier 2025